

*Y def*A R R E T E N° : 86-743

portant inscription des façades et des toitures de sept bâtiments situés dans l'hippodrome de SAINT-CLOUD (HAUTS-DE-SEINE) sur l'inventaire supplémentaire des monuments historique

LE COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE  
DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE  
COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE  
DU DEPARTEMENT DE PARIS  
COMMANDEUR DE LA LEGION D'HONNEUR

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques notamment l'article 2, modifiée et complétée par les lois des 23 juillet 1927, 27 août 1941, 25 février 1943 et 30 décembre 1966 et les décrets modifiés du 18 mars 1924 et n° 61.428 du 18 avril 1961 ;

VU le décret n° 82.390 du 10 mai 1982 modifié relatif aux pouvoirs des commissaires de la République de région ;

VU le décret n° 84.1006 du 15 novembre 1984 relatif au classement parmi les monuments historiques et à l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ;

VU le décret n° 84.1007 du 15 novembre 1984 instituant auprès des commissaires de la République de région une commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique ;

La commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique de la région d'Ile-de-France entendue, en sa séance du 29 Octobre 1985 ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

.../...

CONSIDERANT que les cinq pavillons de gardien, le manège et l'ancien atelier de la maréchalerie situés dans l'hippodrome de SAINT-CLOUD (Hauts-de-Seine) font partie intégrante de la conception d'ensemble du domaine de Fouilleuse, déjà inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques et, de ce fait, présentent un intérêt d'histoire et d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation ;

SUR Proposition du directeur régional des affaires culturelles et du secrétaire général de la préfecture de la région d'Ile-de-France :

### A R R Ê T E

ARTICLE 1er : Sont inscrites sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques les façades et les toitures de sept bâtiments situés dans l'hippodrome de SAINT-CLOUD (Hauts-de-Seine) :

- cinq pavillons de gardien,
  - le manège,
  - l'ancien atelier de la maréchalerie,
- situés d'une part sur la commune de ST CLOUD, Hippodrome de la Fouilleuse, sur les parcelles n° 2 et 3 figurant au cadastre, Section AB, d'une contenance respective de 45 ha 82 a 13 ca et 1 ha 02 a 07 ca ;
- situés d'autre part sur la commune de RUEIL-MALMAISON, rue de l'Yser n° 22 à 30 et rue du Lieutenant Colonel de Montbrison n° 99 à 111, sur la parcelle n° 1, figurant au cadastre, Section BH, d'une contenance de 5 ha 63 a 82 ca et appartenant à la "Société Sportive d'Encouragement", association de la loi de 1901, fondée le 19 mars 1971, ayant son siège 133, rue du Faubourg Saint-Honoré à PARIS VIIIe et pour représentant responsable Monsieur Michel d'AREXY, Président, demeurant à la même adresse.

Cette association en est propriétaire suivant acte du 1er février 1974 passé devant Maître Jean GODET, notaire à PARIS Xe et publié au premier bureau des Hypothèques des Hauts de Seine le 28 Mai 1974, volume 1303, n° 6 (voir plan annexé).

ARTICLE 2 - Le présent arrêté, dont une ampliation certifiée conforme sera adressée sans délai au Ministre chargé de la Culture, sera publié au bureau des hypothèques de la situation des immeubles inscrits et au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Ile-de-France.

.../...

ARTICLE 3 - Il sera notifié au commissaire de la République du département, au maire de la commune et au propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à PARIS, le 16 JUIN 1986

Le Préfet, Commissaire de la République de la Région d'Ile-de-France  
et du Département de Paris

Olivier PHILIP

~~Pour transmission au  
le Directeur Régional  
des Affaires Culturelles de Paris, Ile-de-France,  
et par délégation  
M. CHARLES BOURELY  
Conservateur Régional  
des Monuments Historiques à Paris~~

CNE DE RUEIL - MALMAISON STAN

Domaine  
de Fouilleux  
↑

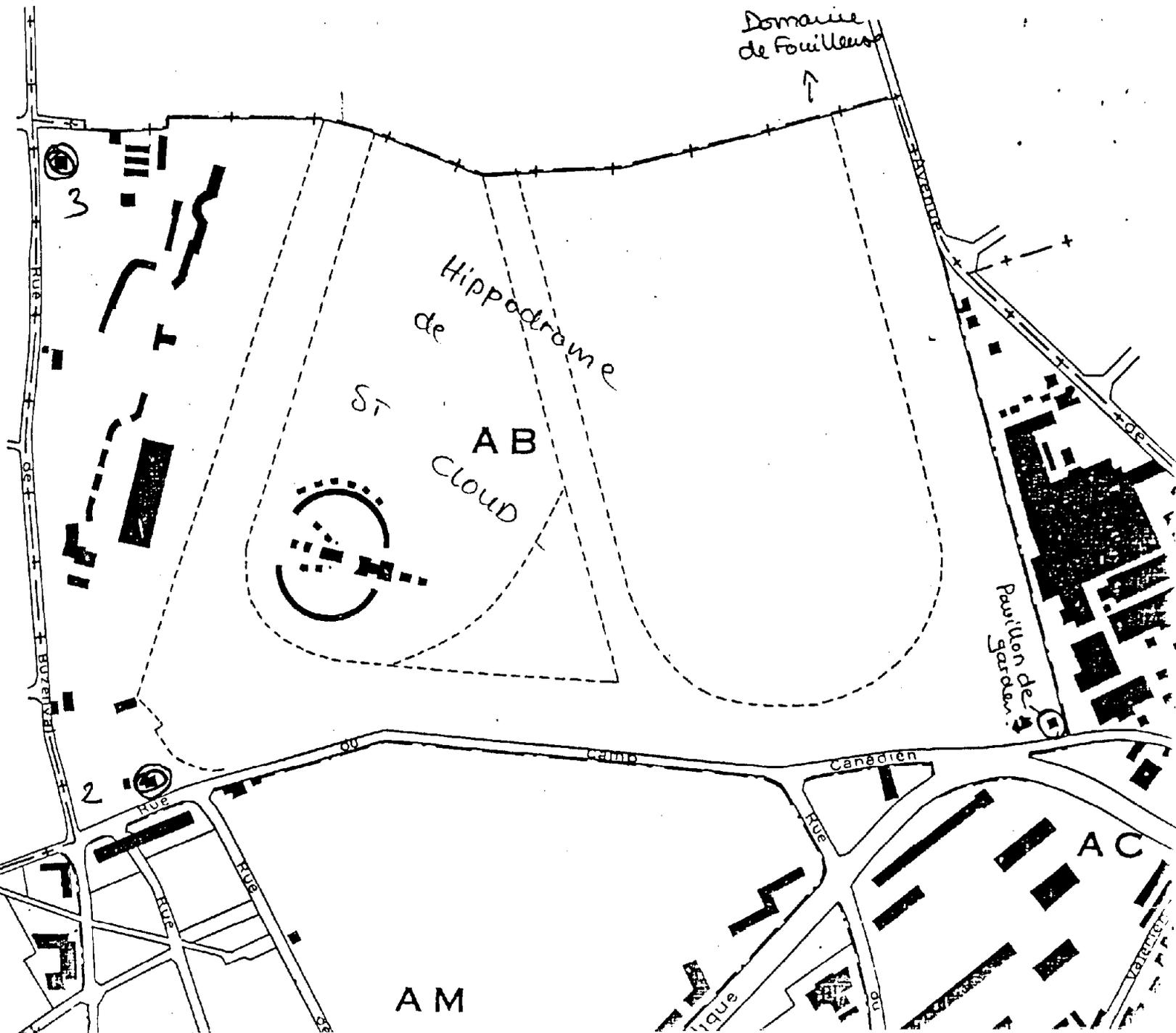
Hippodrome  
de

ST  
AB  
CLOUD

Pavillon de  
garden

AC

AM





*Atelier carrosses*  
CONSERVATEUR RÉGIONAL  
DES MONUMENTS HISTORIQUES

COMMUNE

CHARLES ROURELY

CNE DE SAINT-C

CD